

## Aide à l'acquisition de forêts par les communes

**Territoire concerné : Isère (38)**

**Type(s) de problème(s) traité(s) :**

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Regroupement foncier de petites propriétés | <input type="checkbox"/> Mise à jour du cadastre   |
| <input type="checkbox"/> Biens vacants et sans maître               | <input type="checkbox"/> Biens non délimités   |
| <input type="checkbox"/> Communalisation de forêts sectionales      | <input type="checkbox"/> Diagnostic foncier forestier  |
|   | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : Achat de parcelles privées par les communes |

**Pilote : Département de l'Isère**

Période de réalisation : 2010-2014

Autres acteurs : ONF, SAFER

### Description synthétique de l'action

Cette aide avait été prévue selon les modalités et critères suivants :  
 Les parcelles de forêts privées acquises par les communes devaient être en continuité avec les forêts communales existantes afin de constituer une véritable unité paysagère et un ensemble homogène pouvant bénéficier d'une gestion cohérente.  
 Le taux de subvention était de 35% maximum du coût total de l'acquisition.

### Retour d'expérience

**Ce qui a bien fonctionné :**

Des projets d'envergure pour certaines communes qui souhaitent absolument maîtriser leur territoire forestier dans le cas d'importantes ventes de tènement forestier.

Ce dispositif permettait aussi de gérer l'aspect chasse pour préserver ces espaces pour les ACCA locales.

**Difficultés rencontrées :**

Peu de dossiers déposés.

Une gestion administrative lourde car il fallait passer une convention avec les communes.  
 De plus, la gestion de ces aides se faisait en lien avec les Territoires déconcentrés du Département qui avait l'enveloppe de crédits de subvention  
 → Dispositif amélioré en 2020 : allègement administratif, meilleure communication, éligibilité des frais en lien avec l'acquisition.

**Résultats chiffrés de l'action :**

5 opérations d'acquisitions réalisées en 5 ans.

Un parcellaire acquis extrêmement variable avec des tènements allant de 1,96 ha à 244 ha !

**Coût de l'action (€ ou nombre de jours) :**

Extrêmement variable (le dossier le plus faible à 2 881 € et le plus élevé à 202 233 €...)

*Une page maximum SVP*